8

OBSERVATIONS

SUR

LES DEUX RAPPORTS

DE

MM. LES COMMISSAIRES

NOMMÉS PAR SA MAJESTÉ,

POUR L'EXAMEN DU MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR M. D'ESLON.



A PHILADELPHIE;

Et se trouve A PARIS,

CHEZ CLOUSIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE.

ET CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

1784.



OBSERVATIONS

Sur les deux Rapports de MM. les Commiſſaires nommés par SA MAJESTÉ, *pour l'Examen du* MAGNÉTISME ANIMAL.

PAR M. D'ESLON.

J'AI dû ſoumettre le nouvel Agent que j'emploie dans le traitement des maladies à l'examen des Commiſſaires choiſis par Sa Majeſté pour y procéder. Ils ont prononcé tous, à l'exception d'un ſeul (1), que *le Magnétiſme animal n'exiſte pas*, & que *les moyens qu'on emploie pour le mettre en action ne peuvent avoir à la longue que des effets funeſtes* (2).

Cette déciſion eſt-elle juſte ? eſt-elle raiſonnable ? La queſtion m'eſt ſans doute permiſe. Le Gouvernement a déſiré d'être éclairé. Si je puis faire connoître la vérité, il ne la re-

(1) M. de Juſſieu. Ce Commiſſaire a cru, ſeul, devoir ſuivre mes traitemens avec conſtance.

(2) Comme il y a deux Rapports, je déſignerai par le mot de *premier* celui que MM. les Commiſſaires de l'Académie des Sciences & de la Faculté de Médecine ont rédigé enſemble ; par le mot de *ſecond*, celui de la Société Royale de Médecine.

pouſſera pas ; & ſi je tire mes preuves principales des Rapports même des Commiſſaires, j'arriverai d'autant plus sûrement à la démonſtration que je me propoſe, & que cherchent tous ceux que l'intérêt ou les préjugés ne tiennent pas aſſervis.

Tel eſt l'objet de cet écrit.

Je vais parcourir rapidement les faits qu'expoſent MM. les Commiſſaires, les conſéquences qu'ils en tirent, leurs propres expreſſions ; & ſi par ce moyen ſimple, je ne démontre pas la réalité de l'Agent qu'ils conteſtent, je prouverai du moins qu'ils n'ont démontré ni ſa *nullité*, ni ſon *danger*.

La tâche eſt pénible pour moi, fatigante pour mes lecteurs ; mais j'ai le bien de l'humanité pour but. Un ſi grand intérêt mérite des ſacrifices.

L'EXISTENCE d'un fluide univerſel n'eſt point une découverte nouvelle. Chez les anciens & les modernes, il s'eſt trouvé un très-grand nombre d'eſprits ſupérieurs qui n'ont pas douté que les corps céleſtes & la terre ne fuſſent plongés dans un élément commun, qui, s'inſinuant dans toutes les parties de ces corps, les modifie de toutes manières, en leur communiquant les différentes impreſſions du mouvement. Aujourd'hui les Chymiſtes n'expriment pas autre choſe ſous le nom de *Phlogiſtique*. Les fluides électrique & Magnétique, celui de l'eau, de l'air, du feu, ne ſont que des modifications du fluide univerſel ; c'eſt toujours le même élément : il ne devient ſenſible dans ces divers phénomènes que par des effets, tels que la flamme & la chaleur dans le feu, l'action ſur le fer dans l'aimant, ainſi du reſte. On pourroit nier l'exiſtence des cauſes, en diſant d'elles ce que MM. les Commiſſaires diſent du Magnétiſme animal. » Elles échappent » à tous les ſens : elles ſont ſans goût & ſans odeur ; elles

» marchent ſans bruit, & vous entourent, ou vous pénè-
» trent ſans que le tact ou la vûe vous avertiſſent de leur pré-
» ſence (1) «.

Tels furent mes principes (2) quand j'annonçai le Magnétiſme animal à MM. les Commiſſaires. Cet Agent, leur dis-je, n'eſt ni viſible, ni palpable; mais j'en démontrerai l'exiſtence par *ſon action continuée*, & par *ſes effets curatifs dans le traitement des maladies.*

Ils conviennent (p. 3. premier Rapport.) que je pris avec eux l'engagement, 1°. de conſtater l'exiſtence du Magnétiſme animal. 2°. De leur communiquer mes connoiſſances ſur cette découverte. 3°. D'en prouver l'utilité, non, comme ils le diſent *dans la cure des maladies*, mais par *ſon action continuée dans le traitement des maladies.*

Ai-je rempli, ou voulu remplir mes engagemens? MM. les Commiſſaires avouent que je leur ai expoſé mes principes; que je les ai rédigés par écrit; que je les ai inſtruits à mettre eux-mêmes le Magnétiſme animal en pratique; que je leur ai fait connoître la compoſition intérieure des Bacquets (3). Ce n'eſt pas ma faute, ſi déſirant leur voir allier la théorie à la pratique, ils ont conſtamment négligé la première, en *ne s'embarraſſant pas d'où vient le fluide?* (4)

L'EXISTENCE du Magnétiſme ne pouvant être prouvée

---

(1) Premier Rapport, pag. 9.

(2) Je dis mes *principes*, & je dirai *mes procédés, ma théorie*, parce que j'ai déclaré à MM. les Commiſſaires, en préſence de M. le Lieutenant-Général de Police, que je n'entendois ſoumettre à leur examen que *ma théorie & ma pratique particulière*, & que je proteſtois d'avance, en cas que le prononcé qui en réſulteroit ne me fût par favorable, contre toutes les inductions qu'on en voudroit tirer contre la doctrine & les procédés de M. Meſmer.

(3) Premier Rapport, p. 5.

(4) *Id*... p. 9.

que dans le traitement des maladies, j'invitai MM. les Commiſſaires à entrer dans mes ſalles de traitement, à y viſiter mes malades, à ſuivre leurs progrès. Il faut les entendre eux-mêmes faire la deſcription de ce traitement.

» Rien n'eſt plus étonnant que ce ſpectacle (1). Quand on » ne l'a point vu, on ne peut s'en faire une idée, & en le » voyant, on eſt également ſurpris & du *repos profond* d'une » partie de ces malades, & de l'*agitation* qui anime les au- » tres, des accidents variés qui ſe répètent, des ſympathies » qui s'établiſſent. On voit des malades ſe chercher excluſi- » vement & en ſe précipitant l'un vers l'autre, ſe ſourire, » ſe parler avec affection, *& adoucir mutuellement leur criſe.* » Tous ſont ſoumis à celui qui magnétiſe. Ils ont beau être » dans un aſſoupiſſement apparent: ſa voix, un regard, un » ſigne les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnoître, » à *ces effets conſtants*, UNE GRANDE PUISSANCE qui agite les » malades, les maîtriſe, & dont celui qui magnétiſe ſemble » être le dépoſitaire «.

DANS ce premier moment de leur ſurpriſe, MM. les Commiſſaires ſe livrèrent de bonne grace à l'examen des malades. Voici quelques faits dont ils ont omis de rendre compte.

J'avois depuis le 17 Avril dernier, à mon traitement, une malade infirme depuis trois ans. On l'avoit cru groſſe: elle étoit hydropique d'une hydropiſie aſcite. MM. Maugras & Ferrand avoient ſuivi la malade. Elle déclara à MM. les Commiſſaires qu'elle trouvoit ſon enflure conſidérablement diminuée, que dès le premier jour, elle avoit eu une perte, quoique depuis dix-huit mois, toute évacuation de cette

(1) *Id.*, p. 7.

eſpèce fût ſupprimée. Elle ajouta que ſes urines qui juſques-là avoient été fort claires, étoient devenues troubles & plus abondantes (1). Voici l'examen qu'elle a ſubi vingt-quatre jours après.

» Nous avons examiné la femme hydropique, n°. 2, ſon » ventre nous a paru ſenſiblement diminué, quoique ſelon » ſa propre obſervation, ſa groſſeur varie pluſieurs fois dans » la journée. Elle s'eſt meſurée, à diverſes époques de ſa » maladie, & toujours le matin en ſe levant. Sa meſure du » 4 Juin dernier qu'elle nous a produite, étoit de trois pieds » trois pouces & demi, aujourd'hui 14 Juin, elle eſt de trois » pieds un demi-pouce, ſuivant notre obſervation «. *Signé* A. L. DE JUSSIEU, CAILLE.

Le 18 Mai, MM. les Commiſſaires m'avoient donné une autre malade, nommée Françoiſe Lamotte. Il lui étoit venu à la ſuite d'un effort, une groſſeur ſur la main, & une douleur conſidérable dans l'articulation du bras & de l'omoplate. Cette douleur ayant augmenté, elle s'étoit rendue à l'Hoſpice de Saint-Sulpice, où on lui avoit appliqué les veſſicatoires. Sortie depuis neuf mois de cet Hoſpice, elle avoit fait d'autres remèdes qui ne l'avoient pas ſoulagée. Elle étoit venue au point *de ne pouvoir plus remuer le bras, l'avant-bras & à peine les doigts*, tout ce qu'elle pouvoit faire étoit de ſoulever la main & de la fermer, *mais avec un peu de difficulté & de douleur* (2). Voici l'examen qu'elle a ſubi le 14 Juin ſuivant.

» Aujourd'hui 14 Juin, nous avons examiné la nommée » Françoiſe Lamotte. Elle exécute avec plus de facilité le

(1) Procès-verbal de ſon état & de ſes déclarations ſigné, Poiſſonnier, de Juſſieu, le Roi, Mauduit, Caille, Lavoiſier, & Andry, Commiſſaires, lequel eſt dans mes mains.

(2) Procès-verbal en mes mains ſigné comme ci-deſſus.

„ mouvement de la main, elle peut la porter à la tête : elle
„ étend le bras & l'avant-bras ; mais le mouvement de flexion
„ ne peut ſe faire qu'avec le ſecours de l'autre main, la dou-
„ leur ne ſe fait ſentir à l'épaule que quand on la touche à
„ cet endroit ; mais il y a une douleur continue dans l'arti-
„ culation du coude, & dans celle de la main ; il y a un peu
„ moins de gonflement à l'épaule. Il paroît que les douleurs
„ varient beaucoup ſuivant les changemens de tems «. *Signé* CAILLE, ANDRY, A. L. DE JUSSIEU.

Le 21 Mai, ces MM. me préſentèrent un troiſième malade nommé Louis-Etienne P * * *, âgé de près de dix ans. Leur Procès-verbal (1) conſtatoit » que cet enfant avoit toutes
„ les glandes du col, & les glandes axillaires du côté gauche
„ engorgées, dont une fort groſſe, & les autres de la groſ-
„ ſeur d'un petit œuf de pigeon, & que cette maladie pou-
„ voit être regardée comme ſcrophuleuſe «.

Voici l'examen du 14 Juin ſuivant.

„ Aujourd'hui 14 Juin, nous avons examiné Louis-Etienne
„ P * * *; nous avons trouvé les glandes du col diminuées,
„ les glandes axillaires le ſont auſſi. Il y en a une fort groſſe
„ qui a environ dix lignes de diamètre. Les glandes du col
„ & du menton ſont au nombre de neuf, très-ſenſibles, ſans
„ compter les petites, du nombre deſquelles on ne peut s'aſ-
„ ſurer «. *Signé* ANDRY, A. L. DE JUSSIEU.

JE n'ai pas beſoin de faire remarquer combien ces premiers examens étoient précieux & même déciſifs. Ces heureux préludes me donnèrent l'eſpoir de réuſſir par de nouveaux résultats à faire paſſer dans l'eſprit de MM. les Commiſſaires, la conviction dont j'étois moi-même pénétré. Mais ces eſpérances me furent bientôt ravies. MM. les Commiſſaires ne tardè-

(1) *Idem.*

rent pas à renoncer à la marche convenue & déjà exécutée en partie, de l'*examen des malades*. Pourquoi y renoncèrent-ils? Je prie de peser les motifs qu'ils en donnent. (Pag. 3, du premier Rapport).

» Les Commissaires ont bientôt jugé, que le traitement » public ne pouvoit pas devenir le lieu de leurs expériences. » La multiplicité des effets est un premier obstacle ; on voit » trop de choses à la fois pour en bien voir une en particu- » lier. D'ailleurs, les malades distingués qui viennent au trai- » tement, pourroient être importunés par les questions. Ils » ont donc arrêté que leur assiduité n'étant pas nécessaire au » traitement, il suffisoit que quelques-uns y vinssent de tems » en tems «.

MM. de la Société Royale, ont été bien plus loin. » Nous » avons cru devoir négliger, disent-ils (pag. 21, de leur Rap- » port.) les faits qui sont rares, insolites, merveilleux, tels » que le renouvellement des mouvemens convulsifs par la di- » rection du doigt, ou d'un conducteur à travers le dos d'un » siége fortement rembourré, à travers une porte, un mur, » les sensations éprouvées à l'approche d'un arbre, d'un bas- » sin, d'un corps, ou d'un terrein qu'on avoit auparavant » magnétisé «.

Comment donc prouver l'existence contestée d'un Agent inconnu, si les uns se refusent à l'examen de ses effets curatifs dans le traitement des maladies, & les autres à l'examen de ses effets purement physiques ?

Quant à moi, j'insistai sur nos conventions, disent MM. les Commissaires (1) » persistant à demander qu'on employât prin- » cipalement & presqu'exclusivement la méthode de l'examen » des effets curatifs (2) «.

(1) Premier Rapport, pag. 11.

(2) Le mot *presque* est de trop. Il n'est pas entré dans nos conventions, mais ce

Voici pourquoi MM. les Commiſſaires n'ont pas cru devoir le faire (1).

» La Nature guérit les maladies, a dit le père de la Médecine. L'obſervation conſtante de tous les ſiècles, prouve que » la Nature ſeule, & ſans aucun traitement, guérit un grand » nombre de malades: elle eſt aſſez puiſſante pour entretenir la » vie malgré le mauvais régime, & pour triompher quelquefois » du mal & du remède..... Or comment s'aſſurer par le traitement des malades de l'action d'un Agent dont l'exiſtence » eſt conteſtée, lorſqu'on peut douter de l'effet des médicaments dont l'exiſtence n'eſt pas un problême «?

Je laiſſe à penſer ce qu'il faut croire de la Médecine & des médicaments qu'elle diſpenſe avec tant de profuſion, ſi MM. les Commiſſaires en parlent ainſi. Pour moi, qui, dans aucun tems, n'ai ſu me diſſimuler, qu'on ne connoît les propriétés du Quinquina, de l'Opium, de l'Emétique, d'aucun remède quelconque, que par leurs effets conſtamment obſervés, j'avois cru que le moyen le plus ſûr, pour juger du Magnétiſme animal, étoit d'obſerver auſſi, de peſer, d'examiner ſes effets curatifs; & lorſque MM. les Commiſſaires rejettent ce genre de preuves après y avoir acquieſcé, je ne puis admettre ce qu'ils y ont ſubſtitué.

Ils ont préféré » d'obſerver l'action du Magnétiſme animal » par ſes effets momentanés ſur l'économie animale, & par » les changemens obſervables qu'elle y produit; ils ont donc » dû ſe borner aux preuves purement phyſiques, c'eſt-à-dire,

---

que je dois ajouter, c'eſt que voyant qu'on s'en écartoit, j'eus l'honneur de remettre un Mémoire à M. le Noir, en le priant de le faire paſſer au Miniſtre; j'y demandois qu'on voulût bien adjoindre trois Conſeillers d'Etat à MM. les Commiſſaires.

(2) *Idem*, pag. 11, 12, 13.

» aux effets momentanés du fluide ſur le corps animal (1) «.

Si MM. les Commiſſaires m'avoient préalablement averti qu'ils borneroient là leur examen. Je n'aurois pas manqué de les prévenir contre ſon inſuffiſance, je les en aurois peut-être convaincus, en leur faiſant obſerver que c'eſt ſur le plus petit nombre des malades que le Magnétiſme produit des effets *momentanés & ſenſibles;* que beaucoup de malades guériſſent ſans avoir ſeulement éprouvé la moindre ſenſation, & qu'enfin parmi les perſonnes plus ſenſibles & plus ſuſceptibles de l'action *momentanée*, de l'effet *purement phyſique*, les impreſſions varient continuellement & à l'infini. Je leur aurois encore fait remarquer que quelquefois les malades ſujets à de grandes ſecouſſes, ſans être *touchés*, ſans s'aſſeoir au *bacquet*, ſans recevoir la *direction*, tombent en *criſe ;* tandis que d'autres fois, *traités*, *touchés*, aſſis au *bacquet*, ils y paſſent des heures, quelquefois des journées, ſans rien éprouver.

Ces obſervations, que la moindre aſſiduité à mes traitements donne lieu de faire, auroient ſans doute ramené MM. les Commiſſaires au plan que je leur avois propoſé. En tout cas, s'ils s'y étoient refuſés, convaincu d'avance de l'inſuffiſance de l'examen qu'ils projettoient, j'aurois regardé comme inutile & même comme dangereux, de leur ſoumettre celui de mes procédés, & de ma théorie.

Le réſultat du nouveau plan de ces Meſſieurs, a été de les conduire d'erreurs en erreurs : je vais le prouver par la diſcuſſion rapide de leurs expériences ſubſéquentes.

A COMPTER de cet inſtant, plus de Procès-verbaux contradictoires avec moi, & même le plus ſouvent, on a fait les expériences à mon inſçu; mais la bonne-foi, non douteuſe

(1) Premier Rapport, pag. 11. 15.

de MM. les Commiſſaires, me fera adopter comme certain, tout ce qu'ils avancent à ce ſujet.

» Ils arrêtèrent, diſent-ils, de faire ſur eux-mêmes les pre-» mières expériences; mais leur premier ſoin fut & *dut être* de » ne pas ſe rendre trop attentifs à ce qui ſe paſſoit en eux; » ils ont été magnétiſés par M. d'Eſlon, ou par ſes diſciples, ils » ſe ſont à cet effet placés au bacquet *une fois chaque ſemaine*, » & ils y ont reſté juſqu'à deux heures & demie de ſuite. *Aucun* » *d'eux n'a rien ſenti*, ou du moins n'a rien éprouvé qui fût » de nature à être attribué au Magnétiſme « (1).

Je ne m'arrêterai pas à faire obſerver qu'il dut être difficile à ces Meſſieurs, d'éprouver de grandes ſenſations dans des ſéances qu'ils ne renouvelloient qu'*une fois par ſemaine*, avec la précaution *de ne pas ſe rendre trop attentifs à ce qui ſe paſſoit en eux*.

Je n'inſiſterai pas non plus ſur l'inſuffiſance de la preuve négative qu'ils m'oppoſent, en affirmant, qu'aucun d'eux *n'a rien ſenti*, je l'ai déja dit : en ſanté on n'éprouve pas l'action du Magnétiſme, en état de maladie on y eſt très-fréquemment inſenſible.

Il vaut mieux répondre à MM. les Commiſſaires par leur propre témoignage. » Aucun d'eux n'a rien ſenti, diſent-ils, ou » du moins n'a rien ſenti qui fût de nature à être attribué au » Magnétiſme «; voici pourtant ce qu'on lit dans leur Rapport, (pag. 18.)

» Un d'eux a éprouvé une légère douleur au creux de » l'eſtomach, à la ſuite de la forte preſſion qu'on y avoit » exercée. Cette douleur a ſubſiſté tout le jour & le lendemain, » elle a été accompagnée d'un ſentiment de fatigue & de » mal-aiſe.

---

(1) Premier Rapport, pag. 16, 17.

» Un ſecond a reſſenti l'après-midi d'un des jours où il » a été touché, un léger agacement dans les nerfs, auxquels » il eſt fort ſujet.

» Un troiſième, doué d'une plus grande ſenſibilité, & » ſur-tout d'une mobilité extrême dans les nerfs, a éprouvé » plus de douleurs, & des agacements plus marqués «. (1)

MM. de l'Académie des Sciences, n'ayant voulu rien avoir de commun avec MM. de la Société Royale, n'ont pas fait mention dans leur rapport d'un quatrième fait arrivé à M. Caille. Il étoit au bacquet ſans avoir été touché ni magnétiſé par perſonne. Il éprouva une forte chaleur, d'abord au creux de l'eſtomach, puis dans tout le corps, laquelle fut ſuivie d'envie de vomir & de diſpoſitions à ſe trouver mal, ce qu'il n'évita qu'en abandonnant le fer. Il le raconta tout de ſuite à plus de vingt de mes malades, & enſuite à M. le Lieutenant-Général de Police, chez qui nous dinâmes enſemble le même jour. Eſt-ce dans ce récit fait à mon traitement, ou dans celui qui ſe trouve au rapport, qu'on doit chercher la *fidélité ſcrupuleuſe* de ces MM ?

Voilà donc quatre Commiſſaires qui ont éprouvé les effets du Magnétiſme. Auſſi, je dois avertir, pour me montrer comme eux fidèle juſqu'au ſcrupule, qu'en cet endroit du rapport, on ſe borne à conclure que le Magnétiſme *n'a que peu ou point d'effet dans l'état de ſanté,* & que ce n'eſt qu'à la fin du rapport que l'on nie abſolument l'exiſtence de cet Agent.

De ces épreuves ſur eux-mêmes, MM. les Commiſſaires paſſent à d'autres expériences ſur des malades. Ils en raſſemblent ſept chez M. Franklin, à Paſſy.

Quatre n'ont rien ſenti.

(1) Premier *idem*, pag. 18.

Argument négatif, qui, dépouillé de toute autre considération, ne prouve rien, par cela seul qu'il est négatif, & qu'il étoit de principe entre nous que très-souvent on ne sent rien.

Trois autres ont senti.. » FRANÇOIS GRENET a éprouvé » de la douleur & un larmoyement dans le globe de l'œil (1). » La femme CHARPENTIER s'est plainte de douleurs à la » tête lorsqu'on dirigeoit le doigt vers sa descente. Le doigt » placé devant le visage, elle a dit qu'elle perdoit la respiration. » Au mouvement réitéré du doigt de haut en bas, elle a eu » des mouvements précipités de la tête & des épaules : il a » semblé qu'elle éprouvoit les mêmes mouvements, ayant les » yeux fermés ; on lui a porté les doigts sous le nez, en lui » faisant fermer les yeux, & elle a dit qu'elle se trouveroit mal » si on continuoit. (2). JOSEPH ENNUYÉ a éprouvé des effets » du même genre, mais beaucoup moins marqués.

On auroit pû désigner ces effets, *moins marqués*, en disant que ce malade sentoit tellement toutes les directions, qu'il ne pouvoit tenir sur sa chaise.

Le rapport continue.

» Ces effets méritoient de fixer l'attention des Commissaires » & demandoient un examen scrupuleux « (3).

Cependant qu'est-il arrivé ? On n'a donné ni suite ni attention à ces premiers résultats. Il n'en a plus été question d'aucune manière, & le rapport même le prouve. Car voici ce qu'on y ajoute. » Pour fixer leurs idées à cet égard, ils » ont pris le parti d'éprouver des malades placés dans d'au- » tres circonstances «.

» Ils admettent au bacquet particulier avec eux Mesdames

(1) Premier Rapport, pag. 18.
(2) *idem*, pag. 21.
(3) *idem*, pag. 21.

» de B**, & de V** & MM. M. & R.. Ils prient ces quatre » personnes *d'observer* ce qu'elles sentiront, *mais sans y* » *apporter une attention trop suivie* (1) «.

» M. M**, au moment qu'on a promené le doigt devant » son genouil malade, a cru sentir alors une chaleur légère à » l'endroit où il a habituellement de la douleur (2) «.

» Madame de V**, attaquée de maux de nerfs, a été » plusieurs fois sur le point de s'endormir pendant qu'on la » magnétisoit.... elle a aussi éprouvé de l'agitation & du » mal-aise «.

Ces effets sont peu importants en comparaison de tous ceux que MM. les Commissaires ont vus chez moi. Mais ce sont des effets. Ils supposent une cause, il est curieux de voir comment on les explique dans le rapport.

» On peut soupçonner que M. M***, a mis trop d'attention » à s'observer ; que Madame de V***, pouvoit s'ennuyer : » que *sans doute* on a trop approché le doigt de l'œil larmoyant » de Grenet ; & qu'enfin la femme Charpentier a cru satisfaire » davantage les Commissaires *en disant* qu'elle éprouvoit des » effets (3) «.

Quelles observations ! qu'une pareille analyse est extraordinaire ! que sera-ce donc, qu'on me permette de le demander, qu'un *Jugement* appuyé sur des *soupçons*, sur des *sans doute*, sur des conjectures.

Cependant ici commence la *persuasion anticipée que ces effets apparens pouvoient être l'effet de l'imagination* (p. 27). Pour s'en convaincre, MM. les Commissaires ont fait faire des expériences par M. Jumelin. Ce Médecin mérite assurément toute estime, ainsi que M. Sigaud que l'on cite aussi, je ne sais trop

(1) Premier Rapport. pag. 21.
(2) *idem* pag 21.
(3) *Ibid.* pag. 24 & 25.

pourquoi ; mais je ne puis m'occuper que de ce qui me regarde perſonnellement. J'ignore quelles ſont les connoiſſances de ces deux Médecins en Magnétiſme. Ils conviennent n'avoir rien appris de moi : voilà tout ce qu'il me faut.

MM. les Commiſſaires paſſent à trois autres expériences. Elles ont eu lieu ſur trois de mes malades. On convient que tous trois ont eu des criſes ; mais l'on veut prouver qu'elles ſont l'effet de l'imagination.

Un jeune homme eſt mené dans le lieu où j'avois magnétiſé un arbre. On le conduit ſucceſſivement à quatre autres arbres diſtants du premier de 24, 27, 36 & 38 pieds. A chaque arbre, le jeune homme éprouve quelque effet, & au quatrième il tombe en criſe.

Je ne vois pas ce que ce fait prouve contre le Magnétiſme & pour l'imagination. De ce que le jeune homme eſt tombé en criſe avant d'arriver à l'arbre magnétiſé, il ne s'enſuit pas que l'arbre magnétiſé n'eût pas produit ſon effet. Reſte à expliquer comment & pourquoi le jeune homme eſt tombé en criſe avant d'arriver à l'arbre magnétiſé. Entre pluſieurs raiſons que j'en pourrois donner, je n'en choiſirai qu'une, qui auroit dû ſe préſenter d'elle-même à MM. les Commiſſaires, s'ils avoient voulu ſe rappeller ma théorie & les effets dont ils avoient été pluſieurs fois témoins. Je l'ai déja dit; le travail qu'excite l'Agent, une fois commencé ſur un ſujet quelconque, s'achève quand il plaît à la Nature, quelquefois plutôt, quelquefois plus tard. Des jours entiers s'écoulent ſouvent dans l'attente de ce travail; & ſi le jeune homme en queſtion, eſt tombé en criſe avant d'être arrivé à l'arbre que j'avois magnétiſé, ce n'a pu être qu'à la ſuite d'un travail commencé peut-être dans la voiture dans laquelle il étoit venu avec moi, ou peut-être dans le traitement des jours précédens.

Plus ces obſervations peuvent paroître ſingulières, plus

elles auroient dû fixer l'attention de MM. les Commissaires, & j'ose leur reprocher un peu trop de précipitation quand je les vois porter un jugement absolu sur un fait unique, qui méritoit au moins d'être répété par eux sur le même sujet, ou sur d'autres, avant de prononcer que c'étoit l'effet de l'imagination.

La femme P*** *a aussi eu une crise bien caractérisée sans qu'on la magnétisât ?*

Ce que je viens de dire sur le premier fait, répond à celui-ci. Ce sont deux faits absolument indifférents en eux-mêmes. S'ils peuvent avoir été causés par l'imagination, ils peuvent aussi l'avoir été par l'action retardée du Magnétisme.

L'histoire de Mademoiselle B * * est plus curieuse. » Magnétisée, sans qu'elle s'en doutât, à travers une porte, » fermée seulement par un chassis de papier, elle n'a rien » senti, a fait *gaiement* la conversation; & interrogée sur sa » santé a répondu librement qu'elle se portoit bien. Le » Médecin, après une demi-heure de traitement inutile, » a repassé dans la chambre où étoit cette fille, & l'ayant, » de son consentement, magnétisée, elle a senti après trois » minutes, un mal-aise, de l'affaissement, & a fini par une » crise convulsive bien caractérisée (1) «.

Si je disois que cette fille qui vient assiduement à mon traitement, m'a déclaré en présence de nombre de mes malades, que dans le moment où elle fut magnétisée à travers le papier, elle eut un accès de rire, comme elle en a presque toujours quand ses crises commencent, & que ces rires furent suivis d'une crise de sueur si forte, qu'elle ne pouvoit tenir le linge qu'on lui donnoit à tailler, & qu'elle essuyoit continuellement ses mains; il n'en faudroit pas davantage pour expliquer le fait & le tourner en preuve pour le Magnétisme. Mais puisqu'on va jusqu'à supposer qu'il y a des

(1) Premier Rapport, pag. 46, 47 & 48.

malades qui, lors même qu'ils n'éprouvent rien, *croient ſatisfaire leurs Médecins, en diſant qu'ils éprouvent des effets*, on ne croira pas au témoignage de celle-ci.

Cependant ſa déclaration à cet égard, a quelque choſe de bien vraiſemblable. Elle étoit dans une maiſon inconnue, en préſence d'une Dame qu'elle n'avoit jamais vue, d'une Dame auprès de laquelle on l'avoit introduite pour obtenir de l'ouvrage, & le rappport dit *qu'elle fit gaiement la converſation*. Cette *gaieté* a bien l'air de celle qui commence ordinairement ſes criſes.

Le plus grand argument que ces MM. paroiſſent vouloir tirer de cette expérience, c'eſt qu'en magnétiſant à *pôles directs*, ils ont contrarié la théorie du Magnétiſme & ſa pratique, & qu'ayant cependant obtenu des effets apparents, il en réſulte que ces effets ne ſont pas dûs au Magnétiſme, mais à l'imagination.

Ma réponſe eſt ſimple. Sans doute, nous magnétiſons & nous enſeignons à magnétiſer *à pôles oppoſés*. C'eſt la direction la plus ordinaire & la plus efficace, peut-être; mais je n'ai jamais dit qu'on ne pût pas faire effet, en magnétiſant *à pôles directs*. J'ai poſitivement dit le contraire à MM. les Commiſſaires.

En voilà trop ſans doute ſur des expériences auſſi mal imaginées qu'exécutées, Ces MM. ont voulu toujours agir, jamais entendre.

MM. les Commiſſaires ne parlent pas de quelques autres expériences, qui peut-être, n'auroient pas du être omiſes, telle par exemple, que celle faite chez M. de la Voiſier, ſur un Militaire, Chevalier de St-Louis, qui m'étoit inconnu. Je fis deſcendre dans le ventre & ſur un des côtés que je touchois, une douleur qu'il avoit à l'un des côtés de la tête. En approchant mon pied du ſien, j'y fis éprouver une chaleur

que

que je transſportai à l'autre pied, dirigeant d'ailleurs à mon gré, le froid & le chaud dans la généralité du corps.

Chez M. Franklin, je magnétiſai, par réflexion dans une glace, une femme du village de Paſſy, qui tournoit le dos à la glace, & qui ne m'appercevoit pas; elle rendit à MM. les Commiſſaires un compte détaillé & précis de ce qu'elle avoit éprouvé.

Madamela Comteſſe de L. B*** étoit en criſe & ſans aucune connoiſſance. Son bras en l'air, étoit dans un état de criſpation, dans une ſituation entièrement contre nature. M'adreſſant aux Commiſſaires préſents, entr'autres à MM. le Roi & de Juſſieu, je leur demandai s'ils déſiroient que je le fiſſe changer de ſituation, enſorte que la paulme de la main qui, relativement au corps, ſe portoit extérieurement, changeât de poſition, & vint regarder le corps. Ils y conſentirent. Je ne fis que préſenter l'*index* & la choſe s'exécuta tout de ſuite au grand étonnement de ces Meſſieurs.

Voici encore une expérience qui ne leur a pas cauſé moins de ſurpriſe & qu'ils ont également oubliée dans leur rapport.

Les quatre Commiſſaires de la Société Royale de Médecine, prirent un des Malades de M. le Dru, lui bandèrent les yeux, & ſans le toucher, ils dirigèrent ſucceſſivement le fer ſur différentes parties de ſon corps; le plus grand nombre des directions ſe fit ſentir, & fut exactement accuſé par le malade. Il éprouva une criſe, & l'on vit les larmes couler ou s'arrêter à la volonté du Médecin qui le magnétiſoit. La ſcène ſe paſſa chez M. Mauduit, entre lui & MM. Andry, Caille & de Juſſieu. M. Andry, qui raconta le fait à moi & à pluſieurs malades, en étoit encore tout émerveillé. Il avoit raiſon, il ne faut qu'un tel fait, pour convaincre de l'exiſtence du Magnétiſme Animal. Cent faits négatifs ne prouvent rien. Un ſeul, auſſi poſitif, eſt une preuve concluante.

Forcés de reconnoître des effets si marqués & ne voulant pas les attribuer au Magnétisme, MM. les Commissaires leur ont assigné trois causes, sauf à leurs Lecteurs à choisir celle des trois qui leur plairoit le plus. Ces trois causes sont l'Attouchement, l'Imitation et l'Imagination.

Attouchement.

Ces MM. ont fait un grand étalage d'Anatomie sur les hypocondres, le colon, le diaphragme, les ovaires, &c. Je me garderai bien de les imiter. A quoi bon en effet ? Tout leur systême d'attouchement est étranger au Magnétisme animal. L'expérience le prouve. Si ces MM. avoient voulu de tems en tems suivre mes opérations, ils se seroient convaincus, que souvent en touchant un malade, c'étoit moins lui que je traitois, qu'un autre que ne je touchois pas.

Les deux rapports peignent les *attouchemens* comme des gestes grossiers. Rien de plus éloigné de la vérité. Ces mouvemens sont variés, mais toujours *doux & légers*, à moins d'exceptions particulières qui rentrent dans la classe des frottemens recommandés en Médecine, & principalement usités en Angleterre, en Allemagne, en Chine, & dans toute l'Inde. Enfin MM. les Commissaires ont oublié que dans le discours que prononça devant eux M. de la Fisse, il est dit positivement que l'*attouchement doit être doux & léger.*

Imitation.

Si par *imitation*, MM. les Commissaires entendent une disposition inévitable à l'homme, un principe constitutif de son existence, l'imitation en un mot, dont suivant leurs propres termes, *la Nature semble nous faire une loi*, alors, ils parlent d'un des plus grands phénomènes qui puisse & doive occuper les esprits. Mais il me suffira de leur répondre que cette *loi de la Nature* existe par-tout, & que loin d'être dangereuse dans les traitemens du Magnétisme, comme elle peut l'être quelquefois ailleurs, elle ne fait que se-

conder l'action du fluide. Et s'ils me demandent où en est la preuve, je leur dirai qu'il ne tenoit qu'à eux de la connoître *en suivant les traitements curatifs*, parce qu'ils y auroient observé une marche toujours constante qui tend à la guérison, ou qui amène du moins le plus grand soulagement. L'imitation, disent-ils, *communique* & répand *les impressions*. Mais dès que les impressions sont salutaires, la communication ne peut être dangereuse.

Ont-ils voulu dire, que cette *loi de la Nature*, que cette *imitation*, communique & répand la contagion d'un *hoquet*, d'une *toux violente* ou du *repos profond* qu'éprouvent d'autres malades. Mais la toux d'un malade feroit donc tousser tous les autres? A l'imitation d'un qui dort, tous les autres s'endormiroient? & le *repos profond* d'un seul, tiendroit tous mes malades en léthargie! Ce ne peut pas être là ce que ces MM. ont voulu dire, puisqu'en faisant ailleurs la peinture de mes traitemens, ils y disent que *les uns toussent, les autres crachent, les autres dorment, & d'autres sont agités & tourmentés*. Une si grande discordance ne peut se concilier avec le prétendu produit de *l'imitation*.

La conclusion de MM. les Commissaires, que l'imitation est une vraie cause des effets attribués au Magnétisme, est donc une assertion hasardée, dénuée de preuve & même de vraisemblance.

QU'EST-CE que l'*imagination?* MM. les Commissaires la font beaucoup agir sans la définir. Sans doute que cela leur étoit plus aisé. Ecoutons-les. IMAGINATION.

» Elle agit d'abord, disent-ils, par sa puissance propre; » c'est elle qui produit l'enthousiasme ou les terreurs pa- » niques dans les armées un jour de bataille; elle n'est pas » moins agissante aux représentations théâtrales, dans toutes

» les assemblées nombreuses. C'est elle qui fait naître les
» révoltes, & lorsque le fanatisme l'anime, c'est encore elle
» qui produit les Trembleurs des Cevennes, &c. (1).

» Elle agit aussi par circonstances. Un lieu serré, un air
» chaud, l'air du mystère qu'on se donne en fermant les
» portes & les fenêtres du lieu où l'on magnétise, l'obscu-
» rité & le silence, le spectacle des personnes qui souffrent,
» & dont l'extérieur est triste, un calme qui n'est inter-
» rompu que par des bâillemens, des soupirs, des sanglots,
» des plaintes, quelquefois des cris, & par les différentes ex-
» pressions de l'ennui & de la douleur, enfin les sons har-
» monieux d'un forté-piano : voilà les causes secondaires des
» convulsions & de ce que l'on appelle improprement *cri-*
» *ses* (2) «.

Certainement il y a dans ces tableaux beaucoup plus d'imagination que dans toutes mes salles de traitemens.

Pour faire de cet attribut de notre ame, un principe agissant dans les maladies réelles que je traite, & dans les guérisons également réelles que j'opère, MM. les Commissaires auroient dû peut-être nous communiquer leurs idées & leurs principes. En métaphysique l'imagination n'est qu'une grande activité de conception. En physique, si l'on veut la définir, on dira que c'est le fluide qui afflue en nous & qui reflue de nous plus ou moins vivement, suivant qu'il rencontre des résistances intérieures ou extérieures plus ou moins fortes. Sous laquelle de ces deux acceptions MM. les Commissaires ont-ils considéré le pouvoir qu'ils donnent à l'imagination dans mes traitemens ?

Ils me font parler quand ils m'attribuent d'avoir dit que

(1) Premier rapport, pages 53 - 54.

(2) Premier rapport & second rapport, pages 53, 12.

l'imagination avoit la plus grande part dans les effets du Magnétiſme animal, page 60. Tout ce qu'ils citent de moi au même endroit à ce ſujet, ne fut de ma part qu'une hypothèſe; & de cette hypothèſe ils font une aſſertion. Ils ont oublié ſans doute, quand ils ont rédigé ce rapport, les principes que je leur avois expliqués. Ils ne ſe ſont plus rappellé le diſcours de M. la Fiſſe, qui contenoit ces principes de la manière la plus nette & la plus préciſe. Ils n'ont pas fait attention enfin qu'il étoit impoſſible que j'euſſe dit à la fois, *& que le Magnétiſme fût l'action d'un fluide ſur les corps, & qu'il fût la ſimple action de l'imagination.*

Depuis que je me ſuis cru permis de révéler mes connoiſſances acquiſes ſur le Magnétiſme, je ne me ſuis pas borné à en communiquer les procédés : j'ai cherché également à en développer la théorie, & j'eſpère être bientôt en état de rendre publique cette théorie. Ce ſera en l'expliquant que je tâcherai de ſuppléer à ce que MM. les Commiſſaires ont laiſſé à deſirer dans leur long chapitre de l'imagination. Je ne veux m'occuper ici que de leur rapport.

Et d'abord, n'ai-je pas quelque droit de me plaindre du peu d'exactitude que MM. les Commiſſaires ont mis dans les deſcriptions qu'ils ont faites de mes traitemens? Il eſt notoire qu'au lieu d'être dans un *lieu ſerré*, les malades ſont dans des ſalles vaſtes, que les fenêtres ne ſont pas *fermées*, à moins que la rigueur du tems ne l'exige, & que ſi quelques-uns de MM. les Commiſſaires s'y ſont *ennuyés*, ce n'eſt pas faute de bonne compagnie. Je me permettrai de dire de mes malades que je n'ai jamais été en meilleure : la décence, l'honnêteté, l'amabilité règnent autour de moi.

MM. les Commiſſaires ne parlent que de *convulſions*; mais dans le fait, je n'ai jamais eu à la fois plus de ſix à ſept

de ces maladies, dans des traitemens qui ſont aſſez généralement composés de 50 ou 60 perſonnes ; & à tout raſſembler, ſur plus de 500 malades que j'ai traités d'une manière ſuivie depuis trois ans, je n'en ai pas eu plus de vingt, qui fuſſent ſujets à ces convulſions que l'on cite avec tant d'emphaſe !

La plupart de ces malades en étoient même affectés avant de venir à mes traitemens. Il étoit facile à MM. les Commiſſaires de s'en aſſurer, s'ils l'avoient jugé à propos.

Madame de la S... qui a eu les plus fortes, y étoit ſujette depuis cinq ans avant de ſe livrer à mes ſoins. Ses criſes ont duré des journées entières ; aujourd'hui & depuis quelques mois, elles durent à peine une demi-heure & ſont rarement accompagnées de ſymptômes violens.

Celles de la d^lle^ B**, citée par MM. les Commiſſaires, ſont conſidérablement diminuées.

La malade P. également citée dans le rapport, en a été vivement affectée aſſez long-tems : aujourd'hui elle n'a plus de criſes. Je ne dis pas qu'elles ne lui reprendront pas dans la ſuite du traitement. Mon opinion eſt même que cela arrivera.

Le Sieur B. que je traitois il y a deux ans en a eu des plus violentes, elles ont ceſſé au moment de ſa guériſon & l'ont opérée.

Il ſuffit d'obſerver avec un peu d'attention la marche de ces convulſions pour être convaincu que ce ſont de véritables criſes, quoique MM. les Commiſſaires prétendent qu'on les appelle improprement de ce nom. Elles tiennent néceſſairement à une cauſe morbifique interne ; elles ſont l'effet de cette cauſe, & cet effet n'eſt autre choſe que l'effort de la Nature pour ſe débarraſſer du mal qui l'aſſiége, ce qu'en Médecine on appelle & que l'on doit appeller *criſe*.

S'il en étoit autrement, les convulſions des malades traités par le Magnétiſme animal, auroient le caractère de toutes les autres. Elles ne ſeroient ſuivies que d'angoiſſes & elles ne produiroient aucune évacuation bienfaiſante ; elles n'auroient pas le repos & le ſoulagement pour réſultats.

J'ai eu à mes traitemens deux épileptiques ; jamais ils n'y ont eu d'attaque, quoiqu'ils en euſſent fréquemment chez eux.

De même, pluſieurs perſonnes qui ont de fortes convulſions chez elles, n'en ont jamais chez moi.

Si le Magnétiſme animal n'eſt que *l'art funeſte d'exciter des convulſions*, comment ſes effets ſont-ils ſi variés, comment les accidens épileptiques ne ſe renouvellent-ils pas toujours chez moi ? Comment ſe peut-il que le Magnétiſme animal en ſuſpende les effets & finiſſe par les guérir ? N'eſt-il pas plus raiſonnable de penſer que ces effets tantôt doux, tantôt violens, ſont également, ainſi que la théorie le dit & que l'expérience le prouve, un vrai travail de la Nature, déterminé, ſoutenu & fortifié par un Agent quelconque, & que c'eſt dans ce travail, ainſi ménagé & préparé, que l'humeur morbifique ſe diviſe, ſe déplace, s'évacue, ce qu'en Médecine on appelle, & ce qu'on doit appeller *criſe*.

Eſt-ce l'imagination qui amène des évacuations par les ſelles, par les vomiſſemens, par les ſueurs, par les urines, par l'expectoration ? &c. Eſt-ce l'imagination qui rétablit le ſommeil & les digeſtions ? qui diſſipe les obſtructions & les ſquires ? Eſt-ce l'imagination qui fait évacuer des abſcès, reparoître le flux hémorroïdal & les évacuations périodiques ſupprimées depuis pluſieurs années ? Eſt-ce l'imagination qui reporte au dehors une humeur de goutte, qui ramène un apoplectique à la vie, qui chaſſe à la peau une humeur dartreuſe depuis long-tems répercutée ? Eſt-ce l'imagination

qui agit ſur les malades endormis ? Eſt-ce elle qui agit ſur les enfans à la mamelle & ſur les animaux qui éprouvent ſenſiblement les effets du Magnétiſme ? Eſt-ce l'imagination enfin, car je ne finirois pas, qui appaiſe à l'inſtant les douleurs d'une cruelle brûlure & la guérit en très-peu de tems ? Et tous ces effets ne ſont-ils pas encore des criſes ?

L'*Attouchement*, l'*Imitation*, l'*Imagination*, ne ſont donc pas, quoiqu'on en diſe, » La grande puiſſance qu'on ne peut » s'empêcher de reconnoître à ſes effets conſtans, qui agite » les malades, les maîtriſe, & dont celui qui magnétiſe » ſemble être le dépoſitaire (1) «.

Non, elles ne le ſont pas plus que la crême de tartre, que l'un des rapports appelle un *vrai purgatif*, l'autre une *ſubſtance doucement purgative*, & ſur laquelle je ne dirai rien, parce que ce n'eſt pas ici un traité de Médecine.

Je crois avoir répondu aux preuves alléguées contre l'exiſtence du Magnétiſme animal, & à celles du prétendu danger de ſa pratique. Mais en combattant ce qu'on a dit ſur ſon inexiſtence, n'en ai-je pas moi-même démontré l'exiſtence ? N'y eût-il d'avoué que les effets qu'ont éprouvés MM. les Commiſſaires eux-mêmes, ces effets ſuffiſent pour prouver l'exiſtence de l'Agent qu'ils conteſtent. Quatre d'entr'eux ont ſenti *le froid*, *le chaud*, *la douleur ;* ſans doute ils ne veulent pas qu'on les ſuppoſe n'avoir été mûs que par leur *imagination*, ou par le ſeul inſtinct de *l'imitation*. Voilà donc des effets ſans cauſe, ſi ces effets ne ſont pas le produit du Magnétiſme.

Pour nier l'exiſtence de cet Agent, quelle reſſource aura donc encore l'incrédulité ? Des noms célèbres dans les Sciences, des noms accoutumés à inſpirer la confiance en Médecine ?

(1) Premier rapport, page 7.

cine? Voilà ce qui reste, & c'est beaucoup malheureusement. C'est tout pour les personnes qui n'osent penser que d'après les autres, & le nombre de ces dernières est bien grand!

MM. les Commissaires ont unanimement conclu à la prohibition du Magnétisme animal. Un des Rapports semble ne vouloir proscrire que les traitemens publics. Le second va plus loin, il veut qu'on les défende tous » parce que l'appareil & les » effets étant par-tout les mêmes, les inconvéniens & les dan- » gers méritent par-tout la même attention «. (1) Ces conclusions, qu'on me permette de le dire, manquent de modération.

Si la connoissance du Magnétisme animal étoit renfermée comme ci-devant dans la personne de M. Mesmer, ou même dans la mienne, la prohibition seroit possible. Mais aujourd'hui, que M. Mesmer a fait 300 Elèves, que j'ai instruit 160 Médecins, & qu'une infinité d'autres personnes sont parvenues par leurs propres études, ou par des lumières communiquées, à connoître & pratiquer cette méthode, la prohibition générale devient impossible, la prohibition des traitemens publics imprudente.

S'il est des abus attachés à la pratique du Magnétisme animal, ce seront les traitemens publics qui indiqueront & faciliteront les moyens de les surveiller, de les arrêter, & de prendre toutes les mesures que permet la sagesse humaine.

Et quant aux traitemens particuliers, je doute que le Gouvernement, qui n'a cherché qu'à s'éclairer, ait eu le projet de s'y opposer. On ne défendra sans doute pas au père de soulager son fils, au fils de secourir son père, à l'ami son ami, au maître ses domestiques, &c.; & cependant si l'on ne défend pas tout

---

(1) Second Rapport, page 32.

cela, on n'a rien fait; ou pour mieux dire, on auroit très-mal fait de défendre les traitemens publics, vrai refuge de la confiance publique, vraie ſauve-garde de l'honnêteté publique.

Parmi les 160 Médecins que j'ai inſtruits, il y a eu 21 membres de la Faculté de Médecine de Paris. A l'apparition du premier Rapport, cette Compagnie s'eſt aſſemblée extraordinairement. Elle a voulu exiger que les Médecins magnétiſans abandonnaſſent par écrit, non-ſeulement la pratique du Magnétiſme, mais encore leur croyance.

L'amour de la paix, a porté 17 de ces Meſſieurs à promettre de quitter toute pratique magnétique.

Ceux qui ont promis de ne plus pratiquer, ont néanmoins confiance dans cette pratique, puiſqu'ils n'ont pas voulu reconnoître le contraire devant la Faculté, & qu'ils ont ſigné l'affirmative dans mes mains; car je n'ai jamais voulu admettre perſonne à l'inſtruction, que préalablement, ſa conviction de l'exiſtence de l'Agent, n'eût été établie par l'examen ſuivi de mes traitemens. Comment feront-ils auprès d'un malade qu'ils croiroient pouvoir ſoulager par le Magnétiſme animal, & à qui ils croiroient nuire par l'adminiſtration des remèdes uſités? Manqueront-ils à leur parole? Trahiront-ils leur conſcience?...

Lorsque dans l'aſſemblée du 20 Août 1782, je déclarai à la Faculté que je traitois par le Magnétiſme animal, je donnai la liſte, les noms & les demeures de 30 malades que j'avois déjà guéris par cette méthode. Aujourd'hui, je lui déclare que ſur 500 perſonnes que j'ai traitées depuis, une partie de celles qui ont été aſſidues à mes traitemens a été guérie; que, d'autres ont été fort ſoulagées, & que depuis trois ans il n'eſt mort entre mes mains que cinq malades. Je doute que parmi mes

Confrères, tant ſoit peu occupés, il en ſoit un ſeul qui en puiſſe dire autant (1).

Quant à la Société Royale de Médecine, dont je ne ſuis pas membre, j'ai lieu d'être étonné de ſa conduite dans cette circonſtance.

Un Chanoine de Vernon, ſans prétention en Médecine, ſe préſenta, il y a quatre ans, ou environ, à cette Société aſſemblée, avec des expériences multipliées ſur l'uſage de l'aimant dans les maladies nerveuſes, & ſur-tout dans l'épilepſie; la Société Royale nomma pour les vérifier & en faire de nouvelles MM. Thouret & Andry, noms célèbres dans les faſtes du Magnétiſme animal! Leur Rapport fut préſenté le premier Avril 1783, & tellement adopté par la Société, qu'elle délibéra que *ce Rapport ſeroit imprimé, & qu'un exemplaire ſeroit addreſſé à chacun des Médecins & Phyſiciens qui correſpondent avec elle.*

Que dit ce Rapport? » Qu'on s'eſt propoſé de s'aſſurer ſi » l'aimant, comme *ſubſtance magnétique*, a ſur le corps hu- » main une action réelle; qu'on croit avoir établi cette vérité » par des réſultats ſimples & précis; qu'on ne doute pas de » nos jours de l'exiſtence d'un fluide univerſel, répandu dans » l'atmoſphère, & qu'on regarde comme le principe du Magné- » tiſme; qu'on ne peut pas douter qu'il ne ſoit pour quelque » choſe dans les effets de l'atmoſphère ſur l'économie ani- » male; que pluſieurs Phyſiciens aſſurent que l'action de ce » fluide n'eſt pas uniforme, mais qu'elle varie ſuivant les cir- » conſtances; que des faits ſemblent annoncer *qu'il exiſte dans* » *le corps humain une ſorte de Magnétiſme*; que ſi ces conjec-

(1) Tout le monde ſait que les cinq malades dont je viens de parler, étoient dans un état déſeſpéré. Si je m'en ſuis chargé, c'eſt que je crois qu'un Médecin eſt toujours redevable de ſon zèle & de ſes ſoins à ceux qui les réclament.

„ tures ſe vérifioient, on découvriroit donc dans l'économie „ animale un *nouvel ordre de rapport qui lieroit notre exiſ-* „ *tence à l'état de l'atmoſphère ;* qu'ainſi *le corps humain au-* „ *roit donc ſon Magnétiſme propre & particulier; qu'on pourroit* „ *appeller le* MAGNÉTISME *ANIMAL*, *&c.*

Et c'eſt la même Société qui vient d'adopter le Rapport de quatre de ſes Commiſſaires ſur le Magnétiſme *animal* qui dit avec eux, que le Magnétiſme *animal* n'exiſte pas, & qui a délibéré dans ſa dernière aſſemblée publique, que *ce nouveau Rapport ſeroit imprimé*, *& qu'un exemplaire en ſeroit adreſſé à chacun des Médecins & Phyſiciens qui correſpondent avec elle !*

Pour moi, je ne varierai point dans une opinion que mes réflexions, & ſix années d'expériences n'ont fait qu'affermir : & tant que l'incrédulité me pourſuivra, je dirai avec le Rédacteur du premier Rapport, dans un autre Ouvrage plus digne de ſon génie, *que la fortune des vérités eſt plus lente*, *mais qu'elle eſt auſſi plus ſolide que celle des erreurs.*

SI le Magnétiſme n'étoit rien on ne le combattroit pas avec autant d'acharnement. L'Hiſtoire de tous les Peuples nous en offre la trace. On la trouve chez les Egyptiens, chez les Chinois, juſques chez les Sauvages. La Nature elle-même l'indiquoit, lorſque l'Art de la Médecine étoit encore ignoré. Quelques Grands Hommes l'ont deviné; les Phyſiciens de tous les ſiècles l'ont ſuppoſé. C'eſt aſſurément quelque choſe qu'une idée qui germe depuis tant de ſiècles & dans autant de têtes ſavantes.

Mais dût-on le proſcrire comme une erreur, étoit-ce avec ſi peu de réflexion qu'il falloit l'examiner ? Pouvoit-on ſe flatter de le juger en ſi peu de temps, & d'après de ſi légères épreuves ?

Sans doute une marche ſi extraordinaire tient à une cauſe ſecrète. Des Savans, des Médecins conſultés ſur un Agent qui paroît changer le ſyſtême actuel de la Phyſique & de la Médecine, & anéantir preſque tous les remèdes, ont dû ſe prévenir contre cette nouvelle doctrine. Tous les préjugés ont dû s'armer contre elle. On ne s'accoutume point facilement à renoncer aux idées communes, aux principes de ſon éducation, aux travaux de ſa jeuneſſe, à la réputation qu'on s'eſt faite en vieilliſſant. Voilà les véritables ennemis que le Magnétiſme a à combattre. Il en triomphera, mais ſon triomphe ne peut être que l'ouvrage du temps. Le temps ſeul éclairera ſur ſes effets ſalutaires.

J'ai donc démontré que pour juger de l'exiſtence & de l'utilité du Magnétiſme, MM. les Commiſſaires ſe ſont écartés de la marche que je leur avois tracée, & dont nous étions convenus.

Que des expériences qu'ils ont faites, il ne réſulte que des preuves négatives.

Que ces expériences mêmes, pour qu'on pût en conclure quelque choſe, auroient dû être répétées, parce que l'action de ce fluide, ainſi que celle de l'aimant, n'eſt pas uniforme.

Que les effets avoués par MM. les Commiſſaires, & ceux ſur-tout éprouvés par eux mêmes, ſuppoſent une cauſe.

Qu'enfin cette cauſe ne pouvant être, ni l'Attouchement, ni l'Imitation, ni l'Imagination; tous les effets, produits ſous les yeux de MM. les Commiſſaires, appartiennent au Magnétiſme.

Oserai-je avant de finir, parler un inſtant de moi? J'ai peu importuné le Public de mes affaires perſonnelles, & je n'ai oppoſé que le ſilence aux libelles, qui paroiſſent chaque jour contre moi.

Mais la ſcène a changé. Dans la foule des écrits, j'ai été obligé de diſtinguer une aſſignation de M. Meſmer; expulſé de ma Compagnie pour lui, il m'a traduit en Juſtice, comme coupable envers lui.

J'ai lu enſuite dans une de ſes Lettres, adreſſée à M. Franklin, qu'il avoit renoncé à cette action, & dans la Requête qu'il vient de préſenter au Parlement, il m'accuſe encore d'avoir *proſtitué ſa doctrine*, & d'avoir *violé la parole d'honneur* que je lui avois donnée, de garder un ſilence abſolu ſur le petit nombre de vérités dont je pourrois m'inſtruire auprès de lui.

M. Meſmer eſt un homme bien inexplicable. Il me fait aſſigner..... renonce à ſon aſſignation..... & puis m'accuſe au Parlement. On reconnoît bien là le même homme qui dit & répète qu'il ne m'a rien appris, & qui cependant m'accuſe de faire un mauvais uſage de ce qu'il m'a appris; qui dit & répète que je ne connois rien à ſa méthode, & qui cependant m'accuſe de lui avoir volé ſa méthode.

Il laſſe ma patience..... mais il faut que la cauſe du Magnétiſme finiſſe avant que la mienne commence. Si M. Meſmer avoit été plus prudent, le ſuccès du Magnétiſme ſeroit peut-être plus avancé.

Je n'en ſerai pas moins juſte à ſon égard. Il nous a rappellé de grandes vérités tombées, non dans le *mépris*, mais dans l'oubli. Il a eu le grand talent de les ramener à un ſeul principe, & d'y ajouter une infinité de conſéquences précieuſes à l'humanité. Rien ne peut diminuer notre reconnoiſſance.

Quelque grands qu'aient été mes ſacrifices pour lui, je ne les regrette pas, je ne m'en fais pas même un mérite. Il ne m'a jamais confié ſes principes, j'en conviens. J'ai été obligé de les chercher avec peine, de remonter aux ſources, de tout étudier, de tout comparer, de tout réſumer. C'eſt ainſi

que je ſuis parvenu à me faire une doctrine qui m'eſt propre. Elle n'eſt, peut-être, pas la meilleure : mais elle ſatisfaiſait mon eſprit, & me guide utilement dans mes procédés.

Peut-être que le jour viendra, où M. Meſmer croira devoir à lui-même & devoir aux autres la publicité de la ſienne. Alors, bien loin de lui diſputer ſa ſupériorité, je verrai avec ſatisfaction une nouvelle manière de m'inſtruire.

Puiſſe l'eſprit du Public être auſſi bien diſpoſé que le mien en ſa faveur !

A Paris, ce 6 Septembre 1784, *D'ESLON.*